

OBJET

**PERSONNEL -
Modification de la
délibération du 16 janvier
2017 portant mise en
oeuvre de la
rémunération et de la
compensation des
astreintes et des
permanences des agents
territoriaux.**

==

**Rapporteur :
Mme la Présidente**

Date de convocation :
03/12/20

Date d'affichage :
03/12/20

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 26

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 71

Nombre de Conseillers
votants : 71

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS

Séance du 9 décembre 2020 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 Rouvroy.

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Fabien BLONDEL, M. Christophe FRANCOIS, M. Alexis GRANDIN, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Jean-Claude DUSANTER, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Patrick JULIEN, M. Louis SAPHORES, M. Hugues DEMAREST, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Frédéric MAUDENS, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Alain BRISON, M. Damien NICOLAS, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, Mme Aïssata SOW, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, M. Bernard DELAIRE, Mme Aïcha DRAOU, M. Yves DARTUS, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE.

Mme Laurence DUREUX suppléante de M. Benoît LEGRAND, Mme Edith FOUART suppléante de M. Paul PREVOST.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Xavier BERTRAND représenté(e) par M. Freddy GRZEZICZAK, M. Damien SEBBE représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Françoise JACOB, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Philippe CAMELLE représenté(e) par Mme Lise LARGILLIERE, Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD, M. Julien CALON représenté(e) par M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)(s) :

M. Elie BOUTROY, M. Frédéric ALLIOT, Mme Mélanie MASSOT, Mme Djamilia MALLIARD, M. Roger LURIN.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

L'organe délibérant de la collectivité étant compétent pour déterminer, après avis du comité technique, les cas dans lesquels il est possible de recourir à des astreintes, il convient de soumettre à son approbation les modifications à apporter au règlement adopté lors de la séance du 16 janvier 2017 et précédemment modifié lors des séances des 20 juin 2017, 21 septembre 2018, 23 septembre 2019 et 23 septembre 2020.

Le tableau figurant en annexe du présent rapport recense les modifications apportées au règlement précité.

Le Comité technique consulté le 27 novembre dernier a émis un avis favorable à ces modifications.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver la modification de la délibération du 16 janvier 2017 portant mise en œuvre de la rémunération et de la compensation des astreintes et des permanences des agents territoriaux dans les conditions mentionnées au présent rapport.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 2 absentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir): Julien CALON, Olivier TOURNAY

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20201209-51367-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16 décembre 2020

Publication : 16 décembre 2020

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

TABLEAU DES ASTREINTES

Services concernés	Cas de recours aux astreintes	Modalités d'organisation	Emplois
<p>Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie</p> <p>Parc d'Isle</p>	<p>Astreinte d'exploitation dans le cadre de la réponse aux différentes urgences liées à l'exploitation du Parc et la coordination des activités des différentes équipes le week-end et jours fériés</p> <p>Astreinte d'exploitation Soins animaliers d'urgence Interventions nécessitant la manipulation ou contention des animaux. Interventions techniques dans les bâtiments ou enclos animaliers, évacion d'un animal, incendie, accompagnement du vétérinaire en cas d'urgence, ...</p> <p>Astreinte d'exploitation Soins animaliers d'urgence Situations d'urgence nécessitant le fléchage par fusil hypodermique.</p>	<p>astreinte sur 1 semaine entière, y compris week-end et jours fériés. Interventions en dehors des heures normales de travail.</p> <p>astreinte sur 1 semaine entière, y compris week-end et jours fériés. Interventions en-dehors des heures normales de travail</p> <p>1 week-end sur 2. Interventions en dehors des heures normales de travail</p>	<p>Directeur Directeur d'exploitation du Parc d'Isle Responsable animalier Responsable animations Responsable technique</p> <p>Soigneurs animaliers</p> <p>Vétérinaire</p>
<p>Pôle Propreté et Espaces Verts</p>	<p>Astreinte d'exploitation Assurer la salubrité des espaces publics ouverts communautaires, en dehors des heures normales de travail. Interventions techniques d'urgence telles que collecte de déchets, enlèvement des dépôts sauvages, de matériels brûlés, d'animaux morts, sécurisation du domaine public</p> <p>Astreinte de sécurité Interventions techniques d'urgence pour mise en sécurité du domaine public en cas d'événement climatique exceptionnel entraînant la chute et/ou la casse d'arbres et/ou branches</p>	<p>astreinte sur 1 semaine entière, y compris week-end et jours fériés. Interventions en dehors des heures normales de travail.</p> <p>Astreinte ponctuelle en fonction des événements</p>	<p>Responsable régie Propreté Adjoints techniques avec permis PL Adjoints techniques</p> <p>Responsable de pôle Responsable de la régie espaces verts et naturels Bûcherons</p>